



## COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

=====

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 28 SEPTEMBRE, À VINGT HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 22 septembre 2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt cinq, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

### ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, M. LOREC, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. THYSS, M. BEUFILS, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, M. VAN PRADELLES, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, M. NICOLAS, M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

### ETAIENT REPRESENTES :

Mme SCHOELLER par M. DONATH, M. ANCELIN par Mme KHALED, M. CHEVREAU par Mme LANGLAIS, M. EL GHARIB par M. RUPP

Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 20 heures 14

M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 20 heures 19

M. FORTIN, absent à l'ouverture arrive à 20 heures 19

M. ANCELIN, absent à l'ouverture arrive à 20 heures 32

### ETAIT EXCUSEE : Mme THIBAUT

M. LOREC quitte la séance à 20 heures 33

M. ANCELIN quitte la séance à 23 heures 10 et donne pouvoir à Mme KHALED

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 29

=====

### LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Mme PEPIN en qualité de secrétaire de séance
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2016
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal d'installation du 13 juin 2016
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2016

**PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE** des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

#### I - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

1. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN) la modification des commissions communales et le règlement intérieur
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la désignation des membres au sein des commissions municipales permanentes

#### II - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) la liste des locaux soumis à la taxe annuelle sur les friches commerciales
2. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, M. THELLIEZ) la désignation de Mme DANWILY au sein de la commission consultative des services publics locaux
3. **PRIS ACTE** de la présentation des travaux de la Commission Consultative des services Publics Locaux

## DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

1. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. FORTIN, M. HERTZ, Mme MAURICE, Mme GUENEE, M. BONAZZI) et 2 abstentions (M. LETTRON, M. THELLIEZ) les conventions financières avec le SIPPAREC, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et de Numéricable des rues Ferdinand Jamin, Auboin, Carrière Marlé, de Lisieux, et avenue du Château, et de la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public et de création de réseaux enterrés rue Carrière Marlé
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de maîtrise d'ouvrage unique temporaire entre la commune d'Antony et la commune de Bourg-la-Reine pour le réaménagement de l'avenue des Cottages, habitant la commune de Bourg-la-Reine à assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie et d'éclairage public
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché relatif à l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire des bâtiments de la ville de Bourg-la-Reine pour la période courant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2021.
4. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (M. FORTIN, Mme MAURICE, M. HERTZ, M. LETTRON) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 au marché de réaménagement de l'avenue des Cottages - Lot 2 : Travaux d'éclairage public
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de demander des subventions auprès du SIPPAREC

## JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'ouverture d'une 15<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire République
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation du taux des bourses communales d'études
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité la Convention sur les frais de scolarité entre la Ville de Bourg-la-Reine et la Ville de L'Hay-les-Roses
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de solliciter auprès de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) le versement d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet Handicap 2016
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification de la tarification aux familles de l'accueil de loisirs Cap Sports

## AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'incorporation dans le domaine privé communal d'un immeuble présumé bien vacant et sans maître, cadastré section O n°64 sis à Bourg-la-Reine, avenue du Général Leclerc, sans numéro
2. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la convention de l'octroi d'une subvention de surcharge foncière à la SA d'HLM PAX PROGRES PALLAS pour la construction d'un foyer d'accueil médicalisé au 5 rue Ravon à Bourg-la-Reine

## FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) le recrutement de vacataires pour les accueils périscolaires et extrascolaires
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le recrutement de contractuels pour les accueils périscolaires et extrascolaires sur emplois temporaires
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le recrutement de contractuels intervenants spécialisés Nouvelles activités périscolaires (NAP) sur emplois temporaires
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création d'un emploi permanent de catégorie A au grade d'attaché à temps complet
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification du tableau des emplois permanents de la Ville
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables
7. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. HERTZ, Mme GUENEE, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FORTIN, M. THELLIEZ) la Décision modificative n°1 au budget 2016
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et l'Etat au sujet de l'aide au fonds de soutien de sortie des emprunts à risques

Fait à Bourg-la-Reine, le 3 octobre 2016,

Pour le Maire et par délégation,  
Jacques DEBAILLEUL  
Directeur Général des Services

